

Revendications du Syndicat des immenses* (SDI)

* « immense » est l'acronyme de « Individu dans une Merde Matérielle Énorme mais Non Sans Exigences »



Dernière mise à jour : le 14 avril 2019

Revendications

1. Représentation des mal-logés dans (toutes) les instances où il est décidé / discuté de leur sort
2. Obligation du respect des droits des mal-logés par les instances en question
3. Harmonisation des règlements / lois et de leur application au niveau régional, fédéral, voire européen
4. Réelle politique de prévention du sans-abrisme, avec système de lancement d'alerte
5. Possibilité d'annuler les dettes d'un mal-logé dans la mesure où l'obligation de les honorer le confine dans une existence indigne
6. Fin de la systématique déconsidération, invisibilisation, infantilisation, indignité, non-respect des mal-logés
7. Convergence de la lutte en faveur des mal-logés et de la lutte contre la pollution. Qui dit pauvreté, dit mauvaise qualité de la nourriture, des boissons, des drogues, des médicaments, et donc pollution du corps, dégradation de la santé et baisse de l'espérance de vie.
8. Convergence des luttes en faveur des mal-logés et du climat, qui se rejoignent dans la lutte contre toute forme de gâchis / gaspillage / dilapidation, c'est-à-dire la lutte pour toutes les déclinaisons du mot « respect ». Urgence climatique, justice sociale : même combat. Une vie brisée est une vie définitivement brisée, un gâchis énorme et irréversible, une destruction de possibles, potentialités, de puissances. De liens, de joies, d'échanges. [Voir slogans ici](#).
9. ...